

De Septembre 2021 à Juin 2022

Cette charte a pour objet de définir les règles de fonctionnement des cours et du studio, elle est remise à chaque nouvelle inscription.

Article 1- Période– validité et cours d’essai

Chaque inscription est nominative et est valable de Septembre 2021 à fin Juin 2022.

La validité des abonnements est appliquée comme suit :

L’abonnement 5 séances est valide 2 mois à compter du 1er cours

L’abonnement 10 séances est valable 3 mois à compter du 1er cours

L’abonnement 20 séances est valable 6 mois à compter du 1er cours

L’abonnement 30 séances est valable 10 mois à compter du 1er cours

Toute séance non utilisée est perdue

La séance d’essai est à 10 euros

Article 2- Rentrée 2021-2022

Etant un ERP (établissement accueillant du public) de type X, le studio est soumis à la mise en place du pass sanitaire, pour accéder au cours :

Vous devrez présenter une preuve sanitaire « VALIDE » au format numérique (via l’application TousAntiCovid) ou papier, parmi les trois suivantes :

- **La preuve de vaccination complète ou,**
- **Un test négatif (PCR ou Antigénique) de moins de 72h ou,**
- **Le résultat d’un test RT-PCR ou Antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d’au moins 11 jours et de moins de 6 mois**

Si votre preuve sanitaire est « non valide », je ne pourrais malheureusement pas vous autoriser l’accès au studio. Nous vous demandons d’arriver au moins 10 minutes avant votre cours pour faciliter ce contrôle qui nous permettra de pratiquer ensemble en toute sérénité.

Le protocole sanitaire reste inchangé. (accessible sur le site et affiché à l’entrée du studio)

Si vous avez le moindre symptôme, restez chez vous

Si vous êtes identifiés cas contact, prévenir immédiatement la directrice du studio

Article 3-Paiement des cours

Tout règlement versé est définitivement acquis (sauf motif exceptionnel de santé ou de déménagement)

Les événements spéciaux (ateliers, retraite...) organisés en dehors des cours collectifs hebdomadaires font l’objet d’un tarif supplémentaire de 25 euros (hors brunch).

La professeure se réserve le droit d’annuler un atelier si le nombre de participants n’est pas suffisant.

Article 4- Organisation annuelle et durée

Les cours ne sont pas assurés les jours fériés

Certains cours seront maintenus pendant les vacances scolaires de l’académie de Bordeaux, sauf à pour les vacances de Noël.

Un minimum de 33 semaines de cours de Septembre 2021 à Juin 2022 sera proposé.

En cas d’absence du professeur vous serez prévenus en avance

Les cours sont d’une durée d’une heure

L’élève arrive quelques minutes avant le début de la séance et s’installe calmement, le cours commence à l’heure et la porte est fermée à clé.

Article 5- Pratique

Vous venez avec votre propre matériel, veillez à le nettoyer régulièrement

Le yoga se pratique pieds nus, dans une tenue confortable et adaptée

Le yoga se pratique de préférence le ventre vide (minimum 2h après un repas)

Veillez svp à ne pas fumer avant de rentrer dans le studio

Pour le bien-être de tous les portables sont mis en mode avion

Article 6- Mesures exceptionnelles

En période de pandémie ou de crise sanitaire, votre professeur se réserve le droit de dispenser les cours via une solution de vidéo sans que les élèves ne puissent prétendre à un remboursement ou une suspension d'abonnement. Votre professeur mettra tout en œuvre pour assurer la continuité.

Article 7- Contre indication

Il est toujours préférable de consulter votre médecin avant de commencer une nouvelle activité physique

Votre professeur est seulement qualifié pour enseigner et guider les élèves dans leur pratique

Toutefois, la responsabilité de prendre une posture ou non, de la garder ou d'en sortir, revient à chacun.

En tant qu'élève de yoga, vous êtes responsables de votre pratique, de votre sécurité et de votre bien-être.

Merci de prévenir la professeur en cas de blessure, de grossesse ou de problème de santé même mineur.

Tout yogi s'inscrivant aux cours collectifs s'engage à respecter cette charte, à faire preuve de respect envers lui-même et les autres.

En signant ce formulaire vous dégagez votre professeur de toute responsabilité

A REMETTRE AU PROFESSEUR AVEC SIGNATURE

NOM ET PRENOM :

(mention lu et approuvé)

SIGNATURE